

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 28 juin 2021

Le rapport d'activités de Sud Rhône Environnement au cœur du dernier conseil syndical.

Le 22 juin 2021, les membres du conseil syndical de Sud Rhône Environnement, réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence, ont approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2020 du syndicat.

L'occasion pour les élus de faire le bilan d'une année très particulière, profondément marquée par la COVID-19 et la liquidation judiciaire de la société ECOVAL30.

Quel bilan pour les déchets des 54 communes membres ?

- 3392 tonnes d'emballages ménagers, en plastique, métal et carton, déposées par les usagers dans la poubelle jaune, ont été triées en 2020. La moyenne en kilogramme par habitant s'établit ainsi à 28,2, un chiffre bien en dessus de la moyenne nationale (18,6kg/hab) et régionale Occitanie (19,5kg/hab.).

« Ces belles moyennes ne doivent pas nous faire oublier que 19% de la collecte d'emballages sont en réalité des erreurs de tri. De plus, le papier présent dans le sac jaune représente 25% du volume de la collecte. Je le rappelle : le papier doit être déposé dans la colonne bleue pour être recyclé sans surcoût pour la collectivité. » rappelle Jean-Marie FOURNIER, Président de Sud Rhône Environnement.

En effet, le traitement du papier déposé dans la poubelle jaune coûte 179€HT/tonne alors que son coût est 6 fois inférieur (30€ HT/tonne) s'il est trié dans la colonne bleue.

- 1726 tonnes de papier ont été recyclées en 2020, soit une moyenne de 14,3 kg/habitant. Un chiffre, cette fois-ci en deçà des moyennes nationale (19kg/hab.) et régionale (Occitanie - 20,2kg/hab.).

« La collecte de papier continue de diminuer (-16% de 2019 à 2020). La dématérialisation des factures, des abonnements presse y sont pour beaucoup. Toutefois, leur présence dans le sac jaune est encore très forte, nous devons axer nos efforts pour inciter les usagers à les déposer dans la colonne bleue. » explique le Président.

- 4611 tonnes de verre, déposées dans la colonne verte, ont été recyclées en 2020. La moyenne par habitant s'établit ainsi à 38,3kg/habitant. Soit 5,6kg par habitant de plus que la moyenne nationale (32,4kg/hab.) et 6,4kg par habitant de plus que la moyenne régionale (Occitanie - 31,9kg/hab.).

« Une nouvelle fois nous obtenons une belle moyenne. A mettre toutefois en perspective avec les différents confinements et fermetures des commerces et restaurants. » commente Jean-Marie FOURNIER.

Tout comme la collecte de verre, la collecte en déchèterie doit être mise en perspective avec les restrictions dues à la COVID19 notamment, la fermeture en mars 2020 des déchèteries.

- 38 734 tonnes de déchets traités en déchèterie en 2020 soit une baisse par rapport à l'année précédente de 14,4%. Ce sont ainsi 321,3kg par habitant qui ont été déposés.
- Enfin, la production de Res.T.E. (ordures ménagères) s'est élevée à 35 648 tonnes en 2020. Soit une baisse de 2,1% par rapport à 2019.

« Tous ces chiffres, tous ces tonnages nous font prendre conscience que nous avons encore des moyens d'agir pour réduire nos déchets, en particulier nos ordures ménagères. Car faute de mieux, nous sommes obligés d'enfouir ces déchets. L'accès à l'installation de Valorisation Énergétique de Nîmes ne nous est pas permis - ce dernier étant d'ores et déjà au maximum de ses capacités. Nous étudions toutes les pistes avec nos partenaires privés et publics. » termine le Président.

Retrouvez toutes l'actualité de Sud Rhône Environnement sur www.sudrhone.fr et les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn